

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 18 SEPTEMBRE 2013

L'AN DEUX MIL TREIZE, le dix huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 septembre 2013, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD, BAUDRIER, BROSOLO, DEPIN-ROUAULT, MARTINS, VIDEGRAIN et Mme DUVEAU.

Absent excusé avant donné pouvoir : Néant

Absents excusés : Mme DURAND et M. MAGNANT.

Secrétaire de séance : M. VIDEGRAIN a été désigné comme tel.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal.

➤ **STATION d'EPURATION :**

ASSAINISSEMENT EAUX USEES – TRANSFERT des AFFLUENTS vers le SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'EAU et d'ASSAINISSEMENT de VALLERES –LIGNIERES – Lot n° 1 « Réseaux de Transfert » - Lot n° 2 « Poste de Refoulement »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le résultat de la consultation concernant les travaux de transfert des effluents eaux usées vers le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de VALLERES – LIGNIERES.

Après ouverture des offres de prix, Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises les mieux disantes soit :

- Lot n° 1 « Réseaux de Transfert » :
Entreprise JEROME – 37510 BALLAN-MIRE, pour un montant de 98.726,00 € HT
soit 118.076,30 € TTC.
- Lot n° 2 « Poste de Refoulement » :
Entreprise HABERT – 41140 NOYERS-SUR-CHER – après négociation, pour un montant de 57.268,00 € HT, soit 68.492,52 € TTC.

Les offres ci-dessus ont été votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Par ailleurs, les subventions demandées à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général devenant au fil du temps de plus en plus aléatoires, le Conseil décide le lancement des travaux afin de ne pas risquer d'interruption pendant la mauvaise saison.

➤ **TRAVAUX RUE des YUTIERS**

La réunion publique en présence de M. Marmiroli de l'A.D.A.C. (l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales) aura lieu le vendredi 20 septembre 2013 à 20 h.00 dans la salle des Associations. Pratiquement tous les habitants ont répondu qu'ils seraient présents.

➤ **COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS d'AZAY-LE-RIDEAU**

- **Compte rendu des Commissions**

Chaque membre des commissions donne le compte rendu des réunions. La Commission Tourisme a voté l'instauration d'une taxe de séjour pour tous les lieux d'hébergement à compter du 1^{er} janvier 2014.

- **Défibrillateur**

Dans le cadre du Comité « Développement Durable », la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU envisage d'aider forfaitairement chaque commune pour l'achat de défibrillateurs (1000 à 1500 euros, correspondant au prix d'un appareil). Après discussion, le choix d'un défibrillateur fixe extérieur a été retenu par le Conseil Municipal.

- **Fonds de Concours**

Monsieur le Maire présente les projets présentés pour le fonds de concours pour 2013 et 2014, octroyé par la Communauté de Communes du Pays d'AZAY-LE-RIDEAU : L'aménagement de la « Plesse du Bourg » et les travaux d'aménagement du Hameau des Yutiers. Ces travaux seront donc financés à 50% par la Communauté de Communes à concurrence de 15889,62 €.

- **Charte de Territoire**

Monsieur le maire donne lecture du projet de la Charte de Territoire présenté par les élus de la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal approuve ce projet de Charte de Territoire.

- **Modification des statuts de CCPAR**

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts de la CCPAR de l'article 4 qui supprime au sein de sa liste de compétences exercées, celle des locaux du cinéma d'AZAY-LE-RIDEAU en raison de sa fermeture définitive.

➤ **CIMETIERE**

Des travaux d'aménagement d'un portail au fonds du cimetière vont être envisagés. Des travaux de terrassement vont être entrepris dans un premier temps. Ce sujet est reporté au prochain conseil.

➤ **PERSONNEL**

• **Garderie périscolaire**

Comme cela avait été évoqué au dernier Conseil Municipal, l'embauche d'une troisième personne à la garderie périscolaire est nécessaire. Ne connaissant pas les effectifs à la rentrée, un premier contrat a été fait pour une période d'un mois. Près de 80 enfants sont inscrits, il est donc approuvé l'embauche de Mademoiselle Manuela JULIEN pour l'année scolaire, contrat renouvelable en fonction des effectifs de la rentrée prochaine.

• **Stagiaire**

Mademoiselle Caroline BARRÉ est élève de 1^{ère} BAC PRO à Maison Familiale et Rurale d'AZAY-LE-RIDEAU. Elle a sollicité un stage de 11 semaines en alternance. Elle aura en charge de remettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde qui date de 2007. Pour cela, elle contactera les administrés de la commune afin de vérifier les informations recensées. Elle effectuera également quelques tâches administratives.

➤ **REGIE des LOCATIONS de la SALLE POLYVALENTE**

Suite à différents vols dans plusieurs mairies depuis quelques années, le Conseil Municipal accepte la suppression de la régie des locations de la salle polyvalente et produits divers. Chaque location fera dorénavant l'objet d'un titre exécutoire.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ **Réunion des nouveaux habitants**

Une réunion avec les nouveaux habitants sera organisée le vendredi 11 octobre prochain à 18 h.30.

▪ **Aménagement de la Plesse du Bourg**

Les travaux d'aménagement de la « Plesse du Bourg » dont les travaux avaient débuté il y a près d'un an, vont être enfin terminés grâce au bas niveau actuel de la Loire. Les piétons et les vélos pourront donc emprunter un ponton pour rallier le port à « La Plesse du Bourg ».

▪ **Travaux de ravalement du mur derrière l'Abribus**

Le propriétaire du mur situé derrière l'abribus au coin de la rue Principale et de la rue des Ecoles a fait la demande d'une participation de la municipalité pour le ravalement du pignon. Après discussions, le Conseil Municipal accepte cette participation à hauteur de la moitié du coût des travaux plafonné à 3200 €, par 5 voix poutret 2 abstentions. Monsieur le Maire tient à souligner le caractère exceptionnel de cette prise en charge qui est motivée par l'embellissement du centre bourg.

▪ **Rentrée scolaire**

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. 43 enfants sont inscrits. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été faite auprès du Conseil Général afin qu'à titre exceptionnel une enfant (dont les parents ne sont pas véhiculés) puisse prendre le car à l'arrêt de l'Aireau Douet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.25.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,